

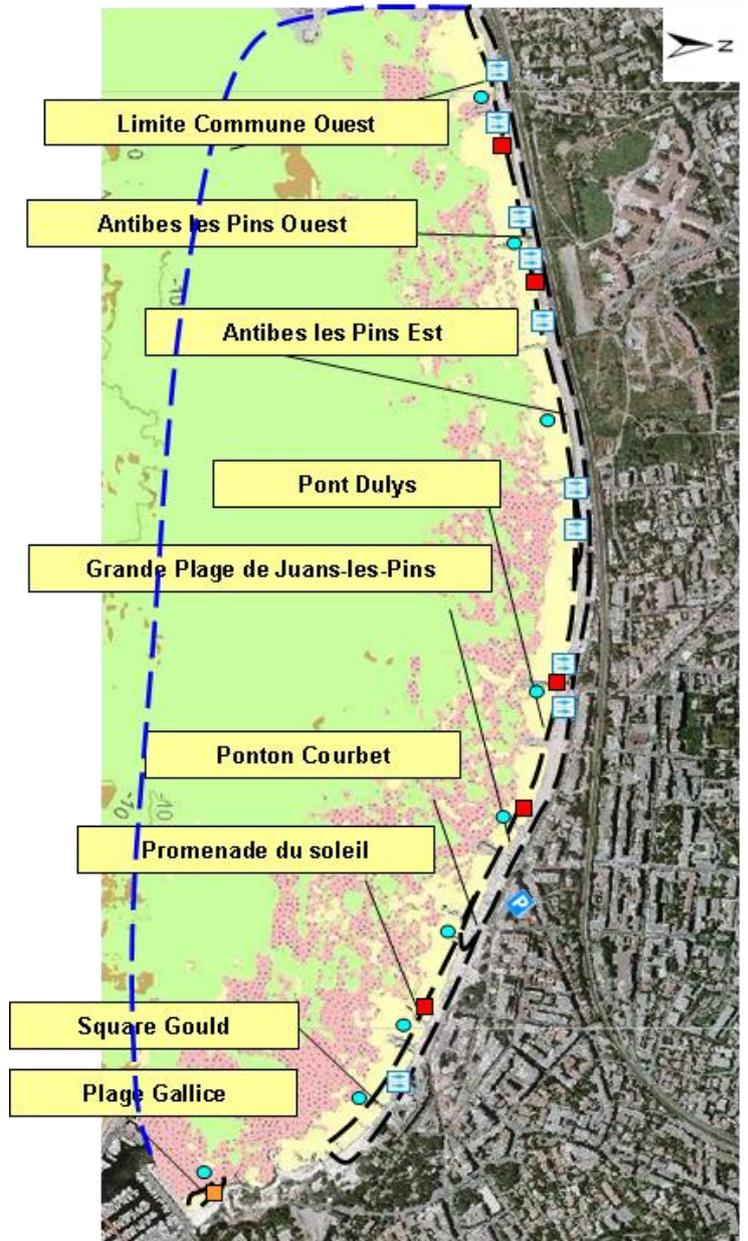
Profil de la zone de baignade Juan-les-Pins 3, Antibes Juan-les-Pins

Date d'élaboration du profil : 30 avril 2012

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Juan-les-Pins 3
 Commune : Antibes Juan-les-Pins
 Département : Alpes-Maritimes
 Région : Provence Alpes Côte-d'Azur
 Personne responsable de l'eau de baignade :
 M. LEONETTI
 Période de surveillance de la baignade :
 15 juin au 15 septembre
 Heures de surveillance : 9h-19h
 Fréquentation moyenne journalière pendant la
 saison balnéaire : très fréquentée

Schéma de la zone de baignade



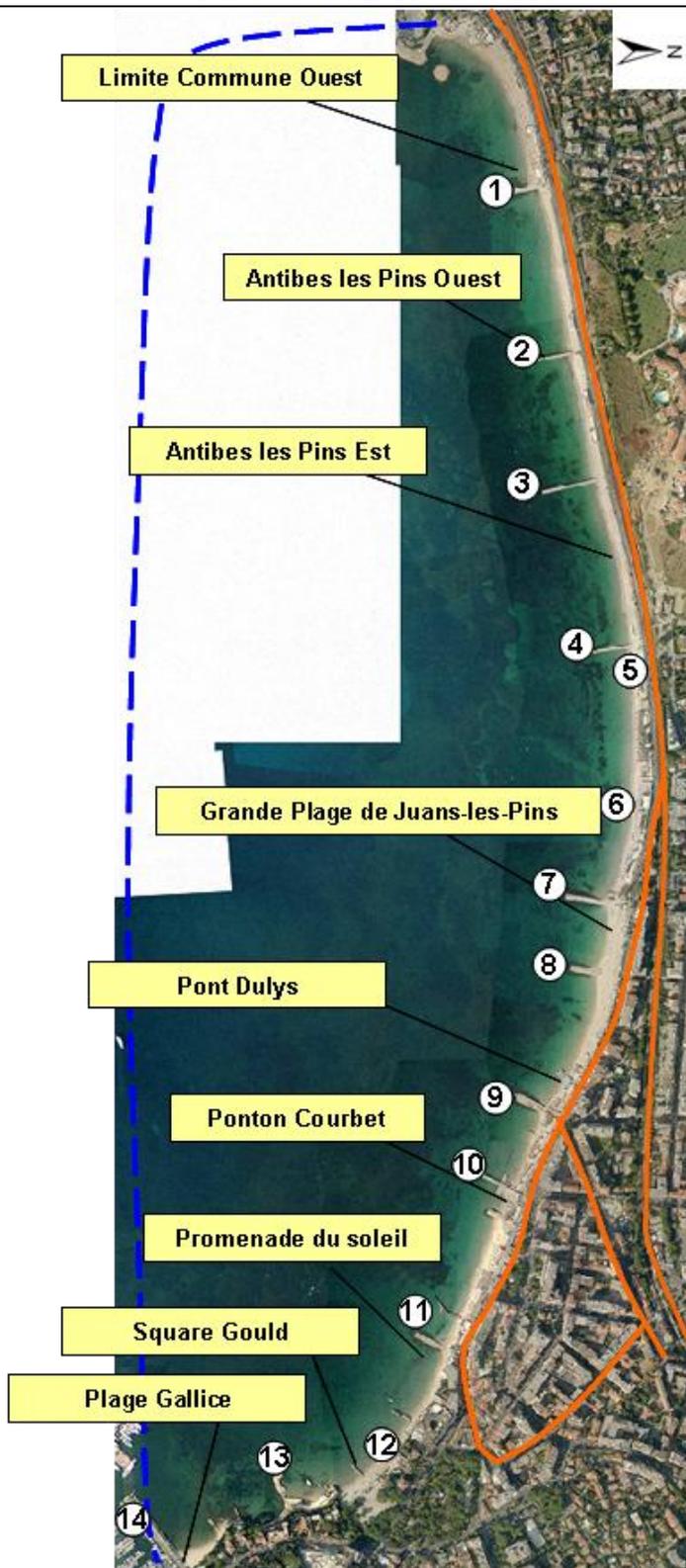
Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (au moins 4 années) :

	2008	2009	2010	2011
Plage Galice	A	A	A	A
Square Gould	A	A	A	A
Promenade du soleil	A	A	A	A
Courbet	A	A	A	A
Plage de Juans-les-Pins	A	A	A	A
Pont Dulys	A	A	A	A
Antibes les Pins Est	A	A	A	A
Antibes les Pins Ouest	A	A	A	A
Limite de Commune Ouest	A	A	A	A

A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité

Carte de la zone d'étude



- Zone de baignade
- ① Principales sources de pollution
- Principaux axes de communication

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant :

Date	type de pollution	origine de la pollution	interdiction de la baignade
08/09/2010	Microbiologique	Violentes précipitations ayant occasionné une mise en charge des réseaux d'eaux usées et des stations de relevage, entraînant un délestage d'eaux usées en mer sur une partie du littoral.	le 08 et 09 septembre 2010 pour les plages Promenade du soleil, Ponton Courbet, Grande plage de Juan-les-Pins, Pont Dulys

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales source de pollutions inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réductions des pollutions
<p>Les principales sources de pollutions inventoriées sont les exutoires pluviaux essentiellement par temps de pluie sont :</p> <p>① Epi n°1 Madé ② Epi n°2 ③ Epi n°3 ④ Epi n°4 ⑤ Epi Bretagne ⑥ Epi Liseron ⑦ Epi Lutétia ⑧ Epi des Îles ⑨ Epi Saint-Honorat ⑩ Ponton Courbet ⑪ Ponton Hollywood ⑫ Provençal Beach ⑬ Belles Rives ⑭ Port Gallice</p>	Faible	Dans la zone de baignade	<p>Choix des indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paramètres microbiologiques : E. coli et entérocoques intestinaux ; - Evènements pluvieux importants ; - Présence d'eaux parasites dans le réseau d'eaux pluviales ; - By-pass stations de relevage. <p>Détermination des seuils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépassement des valeurs impératives de qualité des eaux prévues par la Directive 76/160/CEE. - Déversement en mer par des exutoires. 	<p>Procédure d'alerte dans le cadre de la certification du dispositif de surveillance de la qualité des eaux de baignade</p> <p>Fermeture préventive de la plage</p> <p>Information de l'ARS</p> <p>Analyse complémentaire si nécessaire</p> <p>Investigation terrain</p> <p>Réouverture lorsque les résultats passent sous les seuils d'alerte ou lorsque la situation redevient normale</p>	<p>Mise en place de station d'étiage qui récupère les 1^{ères} eaux de lessivage des rues</p> <p>Recherche d'interconnexions eaux usées-eaux pluviales</p> <p>Auto-surveillance des réseaux</p>	<p>Dispositif de gestion des réseaux d'assainissement eaux usées-eaux pluviales</p> <p>Mairie d'Antibes Juan-les-Pins</p>

